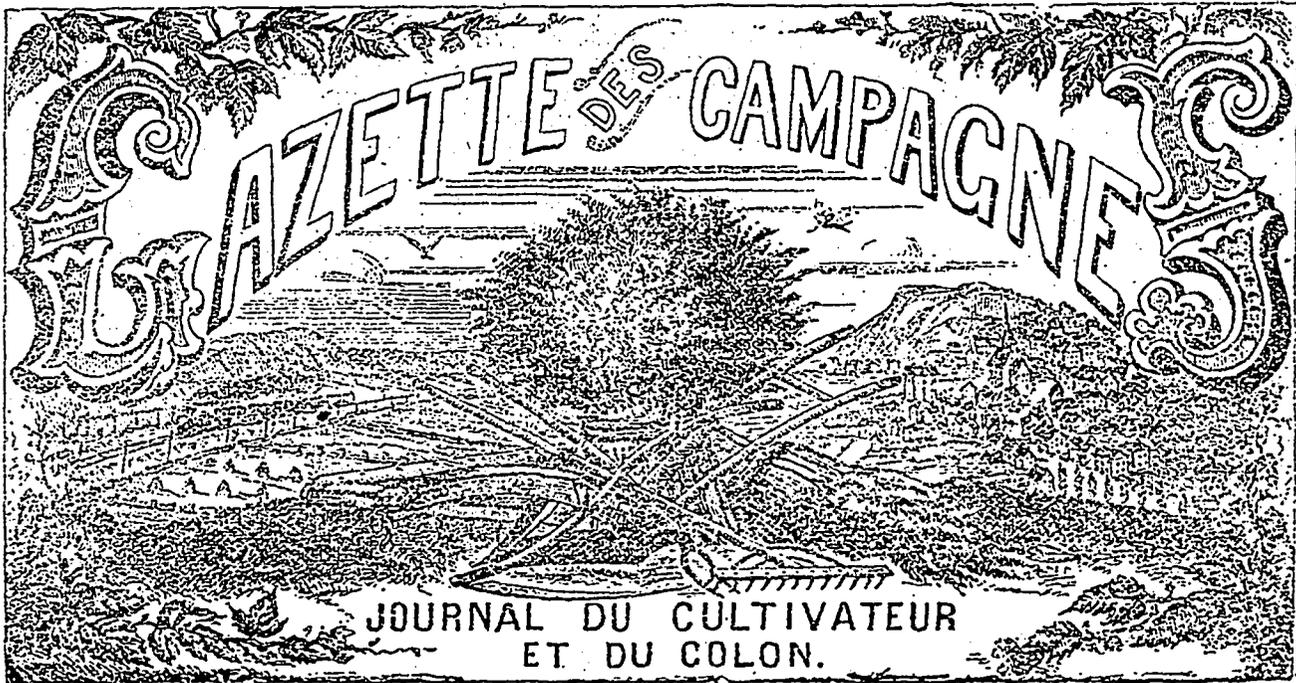


Ed. Barnard, écrivain, Varennes



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: \$1 PAR AN. Editeur-Propriétaire: FERMIN H. PROULX. PARAIT TOUTS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Causerie Agricole: Du dessèchement et de l'irrigation des prairies (Suite). — De l'emploi du produit des terres en herbages. — Du pacage ou pâturage.

Recue de la Semaine: Ouverture de la 3me Session du 3me Parlement Fédéral. — Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Dufferin. — L'Hon. M. Holton proteste contre le discours prononcé par l'Hon. ministre des Postes M. Huntington, à Argenteuil; réponse de l'Hon. Premier ministre M. Mackenzie; les honorables M.M. Langevin et Cauchon, ainsi que M. Masson, député de Terrebonne, prennent part à la discussion provoquée par M. Holton. — Réponse du Gouverneur Impérial sur la question des écoles du Nouveau Brunswick.

Sujets divers: Rapport annuel de MM. les directeurs de la Société d'Agriculture No. 2 du comté de Chicoutimi. — De la saignée des animaux.

Petite chronique: La dépense de foin à Montréal. — Nomination de Juges de Paix pour les districts des Trois-Rivières, Kamouraska et Montmagny.

Recettes: Moyen de ne pas s'enrhumer. — Mort aux rats.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

Le Sous-signe informe les abonnés à la Gazette des Campagnes qu'il a été nommé agent dans la Province de Québec pour la vente de graines de toutes espèces, provenant de la célèbre maison de M. J. Vick, de Rochester. — Fermin H. Proulx.

CAUSERIE AGRICOLE

DU DESSÈCHEMENT ET DE L'IRRIGATION DES PRAIRIES (Suite.)

On pratique ordinairement dans le casuel de dérivation des vanues d'irrigation ou barrages destinés à élever le niveau de l'eau pour la forcer à se répandre par des ouvertures pratiquées dans la berge, à l'effet de se rendre ensuite dans les rigoles principales d'irrigation.

On distribue l'eau également sur toute la prairie, au moyen des rigoles principales d'irrigation, correspondantes aux vanues établies sur le canal de dérivation, ainsi que par des rigoles secondaires et des saignées obliques qui en sont les oubranchements; mais ces rigoles et saignées ne sont pas toujours indispensables, et le canal de dérivation y supplée lorsque la pente en est trop rapide ou trop faible.

Enfin on fait écouler par des fossés de dessèchement ou de décharges aboutissant au lit naturel du cours d'eau que l'on a détourné, l'eau qui a servi à l'irrigation, lorsqu'elle est accumulée dans le bas-fonds de la prairie, et qui, si elle y restait stagnante, en rendrait le sol marécageux. On établit ces fossés dans la plus grande pente du terrain, en ayant la précaution, pour éviter les ravins, de leur donner des dimensions relatives au volume d'eau à écouler.

L'irrigation des prairies contiguës à des ruisseaux ou rivières peut se pratiquer aisément, en élevant l'eau à la partie supérieure par des vanues ou batardeaux, et en la restituant par un canal de décharge pratiqué à la partie inférieure.

Il est essentiel d'observer que le trop long séjour de l'eau d'irrigation sur les prairies, qui se manifeste à l'écoulement